



- DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC
- CRÉATION D'EMPLOIS STATUTAIRES
- RÉSORPTION DE LA PRÉCARITÉ
- DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION ET DE L'ACTION SOCIALE
- MESURES CONTRE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL
- AMÉLIORATION DES DÉROULEMENTS DE CARRIÈRES
- AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
- AUGMENTATION DES SALAIRES

RÉFÉRENDUM DU PERSONNEL DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

ENSEMBLE,

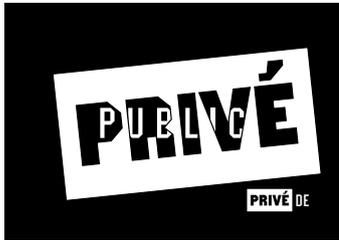
IMPOSONS D'AUTRES CHOIX!

Le premier tour des élections professionnelles au sein du Ministère de la culture et de la communication se déroulera du 1^{er} mars au 1^{er} avril 2010. Cette consultation permettra d'apprécier la représentativité des différentes organisations syndicales du ministère. Ce vote déterminera, pour les trois années à venir, au niveau local comme national, la répartition des sièges dans les différentes instances consultatives de notre ministère : CTP (Comité technique paritaire), CHS (Comité d'hygiène et de sécurité), CNAS (Comité national d'action sociale).

À la Culture, comme ailleurs dans la Fonction publique, les compétences de ces instances ne sont pas toujours respectées par une administration qui les considère trop souvent comme de simples chambres d'enregistrement, d'où l'importance du choix de la représentation syndicale. En effet, l'efficacité, même limitée, de ces instances est entièrement tributaire de la pugnacité des représentant-es du personnel à batailler pour la prise en compte des droits de celles et ceux qu'ils/elles représentent.

Bien sûr, ces espaces ne sauraient suffire pour faire avancer les droits des agents. Toutes et tous, dans le cadre de notre vie professionnelle, nous avons à un moment donné des acquis à défendre, des droits à faire valoir, des revendications à faire aboutir... Par essence, le rôle du syndicalisme est de défendre ces intérêts moraux et matériels, individuels et collectifs. A ce titre, le choix de l'organisation syndicale qui portera ceux-ci, son poids au sein du ministère, son implication, son efficacité... sont des éléments essentiels.

Enfin, les différences de pratiques et d'orientations syndicales sont flagrantes, en particulier sur les questions interprofessionnelles qui influent sur notre vie au quotidien : service public, salaires, conditions de travail, retraites, protection sociale... Les offensives gouvernementales et patronales dans ces domaines n'ont fait que renforcer les clivages existants dans le mouvement syndical français entre les organisations qui accompagnent les politiques libérales, qu'elles ne contestent pas foncièrement, et celles qui comme SUD Culture (et l'Union syndicale Solidaires dont elle est membre) proposent un syndicalisme de lutte et de contre-pouvoirs.



Des services publics attaqués de toutes parts

La crise actuelle du capitalisme continue de faire des ravages. Les agents de la Fonction publique sont touchés comme l'ensemble des salarié-es, des précaires, des chômeurs/euses et des retraité-es. Dans le même temps, personnels et usagers sont victimes d'une politique de destruction massive des services publics. Les agents du Ministère de la culture subissent, comme les autres, ces attaques : Révision générale des politiques publiques (RGPP), Réforme de l'administration territoriale de l'Etat (RÉATE),



loi sur la mobilité, suppressions de postes, individualisation du pouvoir d'achat, etc.

Suppressions d'emplois massives, restructurations, mouvements obligatoires de personnels, conditions de travail dégradées, action sociale en chute libre... Dans une entreprise privée, on appelle cela un vaste plan social... A nous de ne pas les laisser aller jusqu'à la liquidation !



Une souffrance au travail de plus en plus pesante

Dans le monde du travail, le stress, la dépression ou encore les suicides, sont souvent hâtivement résumés à des cas individuels où la responsabilité est reportée insidieusement sur les victimes. La réalité est tout autre. A l'origine de cette situation, il y a le développement d'un type d'organisation du travail qui génère une dégradation constante des conditions de travail. Le Ministère de la culture n'échappe pas à cette logique : travail à flux tendu, pression hiérarchique, personnels méprisés,



statuts inadaptés et/ou inégalitaires, évaluations individuelles, concurrence interne, destruction des collectifs de travail...

Il est crucial de mener le combat contre une organisation du travail qui repose principalement sur l'individualisation, la précarité, la rentabilité et l'intériorisation de la souffrance... et dans laquelle l'agent n'est plus qu'une variable d'ajustement qu'on pressure au maximum avant de le jeter une fois épuisé !



Emplois en baisse, précarité en hausse !

Alors que de nombreux services et établissements de notre ministère souffrent d'un sous-effectif chronique, les emplois statutaires sont en baisse constante. Le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux ne fait qu'aggraver cette situation. Ces suppressions d'emplois sapent directement l'organisation et les missions du ministère. L'administration propose comme seuls palliatifs le recours croissant à la sous-traitance, la disparition ou la privatisation de certaines missions...



Dans le même temps, elle développe de nouvelles formes de précarité qui se traduisent pour les intéressé-es par des salaires interdisant toute vie sociale décente et l'absence de perspective d'évolution de carrière. Le combat pour imposer des effectifs en rapport avec toutes les missions dévolues au MCC (sans restrictions de celles-ci), l'arrêt du recours à des personnels précaires sur des missions permanentes de l'Etat ainsi que l'intégration de ceux et celles déjà en place sont plus que jamais d'actualité.





Solidaire

Unitaire

Démocratique

SUD Culture : des valeurs au service d'un projet collectif

Notre projet syndical s'articule sur un certain nombre de fondements, dont plus particulièrement :

→ **Un syndicalisme de lutte et de contre-pouvoirs** dont le champ couvre non seulement l'ensemble du ministère de la culture et de ses établissements sous tutelle mais aussi les secteurs associatifs ou privés de l'éducation populaire, de l'audiovisuel, de la communication, du spectacle vivant, de l'édition, de la création...

→ **Un syndicalisme qui cherche à lier indissolublement la défense des salarié-es, la transformation de la société et l'émancipation des individus** et qui ne se réfugie pas dans la seule défense d'intérêts corporatifs et catégoriels.

→ **Un syndicalisme qui entend donner aux salarié-es l'information la plus complète** et les moyens logistiques qui leur permettront de développer

leurs propres revendications et de porter celles-ci dans les mobilisations ou via les rouages des institutions et instances diverses.

→ **Un syndicalisme qui repose sur la mobilisation, l'action et la négociation comme outils de lutte.** Pour se faire, nous cherchons à réaliser l'unité la plus large des salarié-es et à définir des modes d'action le plus unitaires possibles, aussi bien avec les autres syndicats qu'avec les structures (coordinations, collectifs...) qui peuvent se mettre en place en certaines occasions.

→ **Un syndicalisme au sein duquel nos militant-es ne peuvent bénéficier de décharges de service au-delà d'un mi-temps** afin qu'ils/elles ne soient pas coupés des réalités du monde travail, comme c'est trop souvent le cas dans d'autres organisations syndicales.

SUD Culture : un syndicat en constante progression

Lors du dernier référendum de 2007, SUD Culture a de nouveau progressé pour obtenir 14% des voix et conforter sa place de 3^e organisation syndicale du ministère. Ce résultat, ainsi que ceux obtenus dans les élections qui se déroulent régulièrement pour les CAP, confirment l'intérêt, la confiance et la reconnaissance des agents pour le travail effectué et l'action menée par notre organisation.

Parallèlement, des sections locales ou sectorielles se sont multipliées. Ce développement nous permet de peser plus fortement dans les rapports de force... non seulement face à l'administration, mais aussi vis-à-vis de certains de nos partenaires syndicaux qui se montrent parfois timorés, notamment lorsqu'il s'agit d'impulser et de mener les luttes de terrain indispensables.

SUD Culture : un syndicalisme ancré dans la société

Agir localement contre les décisions que nous subissons sur notre lieu de travail ne peut suffire si, dans le même temps, rien n'est fait pour s'attaquer aux causes premières qui font que celles-ci sont prises. Face aux dégâts du capitalisme qui se manifestent aussi bien dans la précarisation des statuts, la remise en cause du système de protection sociale, l'affaiblissement des services publics, les attaques sur les droits fondamentaux comme la santé, l'éducation ou la culture, les dégradations environnementales ou sanitaires... SUD Culture, comme l'Union syndicale Solidaires (qui regroupe notamment les syndicats SUD), recherche des convergences durables et la construction de mobilisations au-delà des seules composantes syndicales avec des mouvements sociaux qui agissent eux aussi contre le capitalisme. C'est tout le sens de notre engagements aux côtés de tous

les « sans » : sans-travail, sans-logement, sans-papiers... et des autres forces sociales engagées dans la lutte contre la précarité, les exclusions, les inégalités, les discriminations... En effet, les luttes menées par ces différentes structures, telles AC ! (Agir ensemble contre le chômage), DAL (Droit au logement), RESF (Réseau Education sans frontières)... et celles que nous menons au sein de notre propre champ syndical, relèvent à l'évidence d'un seul et même combat.

Montrer que la régression sociale actuelle peut être battue en brèche et que la « désespérance » doit se transformer en mobilisation ; imposer d'autres choix sociaux ; être une véritable force collective d'action, de défense et de solidarité, et de contre-pouvoir : voilà bien ce qui est de la compétence et de la responsabilité du syndicalisme !

**IMPOSONS
CULTIVER LE
ENSEMBLE**

CHAMP

D'AUTRES CHOIX

**SOUS
LA
PLA**

POUR LA CULTURE

syndicat Sud Culture – Solidaires
12, rue de Louvois - 75002 PARIS
01.40.15.82.68 / sud@culture.fr
www.sud-culture.org/expressions
graphisme et typos Sébastien Marchal